

MENUISIER D'AGENCEMENT H/F

Présentation entreprise	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère recherche un menuisier d'agencement H/F pour un de ses clients : une entreprise artisanale familiale jeune et dynamique, spécialisée dans l'agencement d'espace aussi bien pour les professionnels que les particuliers. Poste à pourvoir rapidement, CDI 39h du lundi au vendredi.
Poste de travail	Poste polyvalent environ 60% de fabrication d'agencement et 40% de pose. - Pose de mobilier et d'agencement d'intérieur, seul ou en équipe - Utilisation de machines d'agencement - Fabrication de mobilier, seul ou en équipe - Travail de toutes essences de bois (mélaminé, stratifié, contreplaqué, médium etc) - Lecture de plans techniques, prise de mesures
Formation	CAP MENUISIER ou diplôme dans les métiers du bois exigé
Expérience	3 ans en agencement et/ou en fabrication
Aptitudes	Travail soigné, précis et rigoureux Sens de l'esthétique et de la finition Envie de s'investir dans une entreprise artisanale en pleine expansion à échelle humaine Dynamisme Bon relationnel, esprit d'équipe
Spécificités du poste	PERMIS B exigé
Contrat proposé	CDI
Date d'embauche	DES QUE POSSIBLE
Horaires de travail Jours travaillés	Durée hebdomadaire : 39h Lundi au vendredi Heures supplémentaires possibles, rémunérées.
Lieu de travail	OYTIER ST OBLAS
Rémunération	2 000 à 2 300€ bruts selon expérience/compétences + mutuelle

Transmettre votre candidature UNIQUEMENT par mail à : emploi@cma-isere.fr

En nous envoyant votre candidature, vous consentez à l'utilisation de vos données personnelles dans le cadre de ce recrutement.

Les données que vous venez de communiquer font l'objet d'un traitement par La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, dans le but de gérer votre candidature. Vos données seront conservées pendant 2 ans puis supprimées. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition à vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un email à emploi@cma-isere.fr. S'il ne vous était pas donné satisfaction, vous avez la possibilité de saisir la CNIL (autorité de contrôle).